

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 6-7

Artikel: Une vie au service de la cause des soins infirmiers
Autor: Bender, Philippe / Baechtold, Mireille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PERSONNALITÉ

Mireille Baechtold quitte ses fonctions

Une vie au service de la cause des soins infirmiers

Propos recueillis
par Philippe Bender

«Actio»: Au moment où vous allez quitter vos fonctions au sein de la CRS, pouvez-vous nous rappeler les étapes importantes de votre carrière professionnelle?

Mireille Baechtold: Après avoir fait mes classes primaires et secondaires à Berne, j'ai obtenu à l'Université de Lausanne une licence en sciences pédagogiques. Ce n'est qu'après ces études que j'ai accompli ma formation, de trois ans, en soins infirmiers, à l'école La Source, à Lausanne.

Pourquoi avoir choisi La Source?

Parce que j'étais de langue française et ma famille lausannoise. A ce propos, il convient de relever que La Source est la plus ancienne école d'infirmières laïques et qu'elle est, d'autre part, depuis 1923, école d'infirmières de la Croix-Rouge suisse.

Après avoir obtenu votre diplôme d'infirmière en soins généraux, où avez-vous travaillé?

J'ai travaillé un certain temps à l'Hôpital cantonal de Genève, puis à Naples, à l'Hôpital international. De retour en Suisse, j'ai été appelée à secourir la directrice de «l'Ecole de perfectionnement pour infirmières de la CRS» établie à Zurich. On cherchait quelqu'un de langue française, qui puisse être son adjointe et soit capable d'organiser des cours en Suisse romande. Il ne s'agissait pas encore de diriger une école en Suisse romande mais d'organiser, de façon intermittente, en Suisse romande des cours pour infirmières cadres. Très vite l'un de mes objectifs fut de créer une branche permanente de l'école en Suisse romande.

Etiez-vous soutenue dans vos efforts pour réaliser ce but?

Oui, j'ai été tout de suite appuyée par la directrice, Mlle Bourcart, et par le Conseil



Mireille Baechtold – une carrière au service de la cause des soins infirmiers en Suisse.

d'école, mais également par Mlle Comtesse, responsable du Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse. Nous avons donc débuté par un cours d'essai, en 1956–1957. Puis je suis partie me former aux Etats-Unis, à l'Université de Boston, dans le domaine de l'administration de l'enseignement infirmier. Quand je suis revenue en automne 1958, la décision a été prise de créer une branche permanente en Suisse romande. L'emplacement suscita quelque discussion, mais finalement l'on choisit Lausanne. En 1959, l'Ecole put s'établir dans un appartement de quatre pièces et commencer son activité permanente.

Cette école de cadres répondait à un besoin...

Oui, même si tous les milieux n'étaient pas encore convaincus de la nécessité d'un tel établissement. Par exemple, les médecins et les directeurs d'hôpitaux éprouvaient une certaine réticence; ils ne voyaient pas tous l'utilité de former des infirmières cadres.

Malgré ces oppositions, l'Ecole de Lausanne va connaître un rapide développement...

En 1962, nous avons obtenu l'autorisation d'engager une

Au moment de quitter ses fonctions, Mireille Baechtold, 62 ans, qui fut la première responsable de l'actuelle Ecole supérieure d'enseignement infirmier (ESEI) à Lausanne, avant de prendre ses fonctions au Service de la formation professionnelle de La Croix-Rouge suisse, retrace dans un entretien les principaux moments de son activité professionnelle.

enseignante, Mlle Liliane Bergier qui possédait une formation supérieure en soins infirmiers, ainsi qu'une grande expérience pédagogique. Ce fut un moment décisif pour l'essor de l'Ecole. Plus tard nous pûmes recruter d'autres enseignantes. En 1976, après 20 ans, je quittais mes fonctions à l'ESEI...

La branche de Zurich a-t-elle connu la même évolution que celle de Lausanne?

Oui, mais à un rythme plus accéléré sans doute. Toutefois, durant toute la période où j'ai exercé des fonctions à l'Ecole de cadres, l'on peut dire que les deux branches ont suivi, en règle générale, une évolution parallèle.

Avant d'aborder, dans un deuxième volet votre activité au sein du Service de la formation professionnelle, ils nous faut encore nous arrêter sur votre engagement au niveau international.

Mon activité à la CRS m'a effectivement fourni l'occasion de participer à des activités sur le plan international. Ce fut une expérience très enrichissante que de rencontrer des collègues et des personnalités d'autres pays. L'une de ces occasions, ce furent les rencontres de directrices d'écoles de cadres de soins infirmiers de pays européens, organisées à l'origine par les directrices des écoles françaises. J'ai pu aussi participer comme consultante à l'évaluation de travaux à l'Ecole internationale d'enseignement infirmier supérieur (EIEIS) de Lyon. A plusieurs reprises, je fus appelée à participer à des groupes de travail de l'OMS. En 1977, j'ai participé à la Conférence internationale du travail à Genève, qui avait à son ordre du jour l'élaboration

de la Convention no 149, dite Convention concernant l'emploi et les conditions de travail et de vie du personnel infirmier, en tant que membre de la délégation gouvernementale suisse. Ce fut pour moi l'occasion d'observer de près le fonctionnement d'une organisation internationale.

Et sur le plan suisse? Avez-vous été active dans le cadre de votre association professionnelle?

J'ai été membre de la commission des relations publiques et internationales de l'ASID. Puis, dans le cadre de la restructuration de l'Association, j'ai présidé le groupe de travail, qui a préparé la création de la section Vaud et Valais.

Dans cette activité aux multiples facettes, quels ont été vos «chevaux de bataille», vos postulats fondamentaux?

L'une des premières causes que j'ai défendues, ce fut l'établissement d'une branche permanente en Suisse romande de l'ESEI. Une constante dans mon activité professionnelle aura été de faire entendre la voix de la minorité romande dans le concert suisse. Sans fanatisme mais avec conviction. Un autre postulat fut d'essayer de contribuer à ce que les infirmières acquièrent des outils, des moyens pour analyser leur environnement professionnel, le scruter, de manière à ce qu'elles puissent l'influencer, qu'elles échappent ainsi à la tentation de se soumettre à un dogmatisme quelconque. Autrement dit, d'essayer de les aider à conquérir leur autonomie, leur liberté d'action et de réflexion.

En 1977, vous êtes donc entrée au Service de la formation professionnelle à Berne.



Mars 1957. Premier cours de perfectionnement pour infirmiers et infirmières de langue française à Lausanne. Mireille Baechtold (au centre) entourée de ses élèves. On notera le grand nombre de religieuses.

A cette époque, ce Service avait déjà pris une certaine envergure, sous la direction de Mlle Comtesse et de M. Locher. Déjà, il surveillait plusieurs formations, dont les laboratoires médicales en tant que formation médico-technique. Et l'on avait déjà mis en route les travaux préparatoires de réglementation pour d'autres formations.

Quelles ont été vos fonctions au sein du Service de la formation professionnelle?

J'ai été engagée comme adjointe du chef de service et collaboratrice scientifique, chargée d'étudier certains problèmes pédagogiques et professionnels. La tâche la plus importante qui m'attendait, c'était la révision des Directives de formation pour les quatre professions soignantes. En 1978, l'on m'attribua ce dossier...

Une tâche redoutable, qui allait accaparer une large part de votre temps et de vos ressources...

Oui, bien plus que personne ne l'avait imaginé. Les écoles de soins infirmiers généraux étaient d'avis qu'il fallait révi-

ser les Directives de 1966. Il s'avéra très vite que seule une révision englobant les quatre formations méritait d'être entreprise, à savoir formations en soins infirmiers généraux, en soins infirmiers psychiatriques, en hygiène maternelle et en pédiatrie et d'infirmières-assistantes.

A quoi faut-il attribuer les résistances et les oppositions qui se sont fait jour au cours du processus d'élaboration de la révision des Directives?

Les raisons en sont multiples. Les unes tiennent à mes idées, les autres à la manière dont elles ont été présentées. Des considérations subjectives ont également joué un rôle. Mon aversion envers tout dogmatisme allait sans doute à l'encontre de certaines tendances actuelles au sein des milieux infirmiers. Sans doute y a-t-il eu des maladresses de ma part.

Comment caractériseriez-vous l'évolution des soins infirmiers au cours de ces trente dernières années?

Si l'on considère l'enseignement infirmier, on peut dire que durant ces trente der-

nières années, il est définitivement sorti de l'ère de l'apprentissage sur le tas, pour passer à celle de la formation structurée, selon des programmes réfléchis et construits. L'enseignement infirmier a d'ailleurs été très stimulé par la grande remise en question pédagogique de ce dernier quart de siècle.

Et la pratique des soins?

Durant cette même période, la pratique des soins infirmiers a connu des changements très importants: le fantastique développement de la médecine et sa technicité croissante, la réduction progressive des horaires de travail du personnel soignant, l'apparition de professions nouvelles dont le champ d'activité appartenait autrefois aux infirmières (diéticiennes, physiothérapeutes, techniciennes en salle d'opération), enfin l'apparition de gestionnaires dans les hôpitaux, tout cela a complètement transformé le travail des infirmières. L'infirmière seule responsable de ses malades pendant 15 heures sur 24 a cédé la place à des équipes pluridisciplinaires qui se succèdent et se remplacent, avec tout ce que cela implique de

transmissions, d'instructions, de surveillance et d'écritures.

Face à cette évolution, les infirmières doivent-elles donc redéfinir ce qu'elles sont?

Il me semble qu'il serait très important que les infirmières parviennent à définir un savoir infirmier, des savoir-faire auxquels elles ont toutes recours dans l'exercice de leur profession, que ce soit auprès d'adultes, auprès d'enfants, en psychiatrie, à l'hôpital ou à domicile. Il faudrait qu'elles parviennent à définir cela en termes suffisamment concrets pour que cela puisse servir de base à l'élaboration de programmes de formation des infirmières en Suisse.

Pensez-vous que l'on parviendra à un consensus en Suisse dans ce domaine?

Je ne sais pas. Mais je crains que, si l'on ne parvient pas à cette définition de ce que toutes les infirmières ont en commun, les soins infirmiers ne se vident de leur substance, ne deviennent une abstraction, et qu'à terme, l'essence des soins infirmiers n'échappe aux infirmières elles-mêmes. □